

Fiche de poste

Directeur opérationnel du campus des métiers et des qualifications d'excellence de la mobilité et des transports intelligents

Intitulé du poste	Directeur opérationnel du campus des métiers et des qualifications d'excellence de la mobilité et des transports intelligents
Lieu d'affectation	Adresse : Rectorat de Toulouse 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse
Employeur	Adresse : Lycée Gallieni, 79 route d'Espagne 31100 TOULOUSE
Définition du campus des métiers et des qualifications	A déterminer en fonction du statut du DO recruté
Définition du campus des métiers et des qualifications	En référence au décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014 portant création du label - « campus des métiers et des qualifications » et du cahier des charges du 11 décembre 2018 portant création de la mention Excellence.
Missions générales du coordonnateur du campus des métiers et des qualifications	<p>Le directeur opérationnel est placé sous l'autorité du président du campus. Il exerce ses missions en lien fonctionnel avec le délégué régional à la formation professionnelle initiale et continue.</p> <p>Les activités du directeur opérationnel sont destinées à des publics scolaires, apprentis, adultes en formation continue, du CAP au diplôme d'ingénieur ainsi qu'aux entreprises partenaires du campus.</p> <p>Le directeur opérationnel a pour mission générale l'impulsion, l'animation, la coordination et le suivi des actions, le lien avec les différents pilotes des actions.</p> <p>Le contexte économique d'intervention du campus associe les secteurs de l'automobile, du transport, de la logistique ainsi que de toutes leurs évolutions techniques, technologiques et environnementales.</p> <p>Il rend compte régulièrement de ses activités au chef d'établissement support, notamment sous le format exigé par le PIA, et rédige, à l'attention du comité d'orientation stratégique et des organes de gouvernance du campus un rapport d'activités synthétique en fin d'année scolaire.</p> <p>Ses activités s'inscrivent au sein des processus qui sont définis ci-dessous.</p>
Périmètre des missions et activités	<p>Processus d'impulsion des activités du campus</p> <p><u>Mettre en œuvre des orientations stratégiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer des plans d'actions (feuille de route) adaptés aux problématiques du campus <p><u>Accompagner la gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Assister le chef d'établissement support – Etablir le calendrier des réunions du comité d'orientations stratégiques (COS) et des différentes instances de gouvernance et de travail – Effectuer des activités de reporting à destination des organes de gouvernance – Coordonner le comité technique opérationnel – Effectuer une veille documentaire – Préparer des notes de synthèse <p><u>Participer à l'élaboration du budget</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un budget prévisionnel pluriannuel par action mise en œuvre en lien avec les personnes ou services en charge du suivi financier - Travailler en collaboration avec l'instance de pilotage du programme d'investissement avenir en fonction des besoins

Processus - Veiller aux besoins des entreprises en compétences à acquérir

- Contribuer aux travaux des différents acteurs en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale

Proposer une évolution de l'offre de formation

- Rassembler les données nécessaires à la construction de la réflexion
- Participer à la définition de l'offre
- Contribution au développement des produits de formation multi-statuts et multi-supports
- Faciliter l'insertion des publics formés

Processus d'animation du campus

Faire vivre le campus

- Se tenir à l'écoute des partenaires et contribuer à résoudre leurs problèmes
- Organiser l'information : collecter, mettre en forme, faire circuler, classer, mettre à disposition l'information utile et nécessaire au fonctionnement du campus
- Préparer et organiser les réunions du campus
- Contribuer à l'émergence et à la vie d'un lieu emblématique d'accueil

Communiquer à l'externe

- Assister le chef d'établissement support dans le pilotage de la communication
- Etablir le plan de communication
- Mettre en œuvre les actions du plan de communication
- Participer aux différentes manifestations (salons, portes ouvertes...)

Développer les partenariats

- Conforter les liens avec les établissements de formation, d'enseignement supérieur, les entreprises, les laboratoires, les organisations professionnelles, les associations, les institutionnels, les plateformes technologiques et tiers lieux
- Développer des partenariats :
 - Faire adhérer les entreprises au campus
 - Développer les partenariats à l'international, y compris avec des centres d'excellence
 - Contribuer au développement culturel des lycéens et étudiants du campus
 - Contribuer à la création de centres techniques et de recherche
 - Permettre la participation des apprenants à des salons et des concours...
 - Organiser des visites d'entreprises et la venue d'experts en lien avec les acteurs de la formation

Processus de coordination et de suivi des actions du campus

Coordonner l'activité

- Développer la coopération entre les acteurs
- S'assurer de la fluidité de la circulation de l'information dans et entre les groupes de travail

Evaluer la performance du campus

- Apporter une aide au contrôle budgétaire
- Evaluer l'impact des actions réalisées
- Rédiger un bilan quantitatif et qualitatif des actions réalisées
- Mesurer la performance globale de l'activité du campus à partir d'indicateurs
- Participer à la démarche d'auto-évaluation

<p>Caractéristiques de la fonction</p> <p>Compétences requises</p>	<p>Le Directeur opérationnel doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs (rôles et attentes). Faire valider les objectifs et priorités. Proposer des indicateurs. - Orchestrer le plan d'actions de lancement du campus en lien avec le proviseur de l'établissement porteur et le comité d'orientation stratégique. Fédérer les différents membres du campus <p>Le directeur opérationnel doit être à l'écoute des interlocuteurs.</p> <p>Il doit être capable : de mettre en œuvre une gestion de projet dans une démarche d'amélioration continue ; de faire montre de capacités d'organisation, de mise en réseau et de communication. Il exerce ses missions avec loyauté.</p>
<p>Conditions d'exercice</p>	<p>Le directeur opérationnel exerce ses activités auprès de l'ensemble des partenaires du campus. Il dispose d'un lieu de travail identifié au sein de l'établissement support du campus.</p>

Candidature à adresser par mail à dapfic1@ac-toulouse.fr avant le 29 février 2020